LE DIRECTEUR REGIONAL DE LA SURETE DE LA WILAYA DE NOUAKCHOTT NORD

Objet: Rapport d'expertise N°47/DPTS/2023 et N°48/DPTS/2023

Réf: Appel téléphonique des Commissaires suivants :

- -Commissaire Teyart 2, du 10/04/2023
- -Commissaire Dar Naim 3, du 17/04/2023

J'ai l'honneur de vous transmettre deux rapports d'expertise établis par le laboratoire de police technique et scientifique relatifs aux interventions de la PTS à la suite des appels téléphoniques du commissaire Teyart 2, consécutifs à un vol avec effraction dans un domicile à Soukouk et du commissaire de Dar Naim3, suite à un homicide survenu dans le quartier de Dar al-Salam à Dar al-Naim.

Relativement à l'homicide survenu dans le quartier de Dar-Salam, aucune trace de sang ou de quelconque autre nature n'a été décelée sur les habits de suspects présentés au laboratoire, ni sur le couteau qui a été saisi par la police.

Pour l'affaire N°42-23, Rapport n047, l'expertise du laboratoire fait ressortir des empreintes génétiques pour des inconnus. Aucun suspect n'a été présenté au laboratoire pour comparaison pour cette affaire.

Le laboratoire de la police technique et scientifique gardera les données en veille en attente de toute présentation de personnes suspectes.

COMMISSAIRE CONTROLEUR

MOHAMED DENNA ESSEISSAH